

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 15 AVRIL 2026
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 50

Nb. de représentés : 3

Nb. d'absents : 0

L'an deux mille vingt-six, le quinze avril à 17h05, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

AFFAIRE N° 2/17 :

Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) Grand Sud : désignation d'un (e) représentant (e)

ETAIENT PRESENTS :

MM. LORION David, LAKERMANCE Michèle, NARIA Olivier, NARINSAMY Nadège, OMARJEE Mohammad, DAMOUR Kichena, DERFLA Lisa, RICHARDSON Jackson, SELLY Roger, ARAYE Hélène, VALY Nazir, LABENNE Jennifer, VIENNE Frédéric, TAYLLAMIN Patricia, LAURENCE Dany, KICHENIN Nicole, MAROUDE GOPALLE Valdo, ABLANCOURT Nathalie, LAGARRIGUE Moïse, VAYABOURY Jean Patrick, FIROAGUER Patrick, TAN Willy, RIANI Richard, NASSIBOU Guilaine, AGATHE Chantal, VIRY Pascaline, GOVINDAMAL Frédéric, JUDITH Laurent, SAILLY Sabine, CALOGINE Kitty, ADIGADOU Marina, NAYAGOM Ulrich, LAGARRIGUE Béatrice, AKHOONE Roxana, GOVINDASSAMY POULLE Lilian, MALIDI Mariaty, SUMAC Clément, ALBORA Stéphane, TAILAMEE Caroline, PALIOD Samantha, TECHER Fabrice Louis, POTHIN Henri-Claude, BANDAMA ATIAMA Yvonne, LEBON Jean Laurent, FONTAINE Gaëlle Michelle, K BIDI Emeline, SINIEN Neïma Marie Gabrielle, BOYER EPOUSE DIJOUX Moze, PAPI Lionel, ANDA SITA Jean Gaël.

REPRESENTE (S) :

MM. FONTAINE Emilie (par Monsieur NARIA Olivier), AHO NIENNE Sandrine (par Monsieur LORION David), SARPEDON Jean François (par Madame K/BIDI Emeline).

ABSENTS :

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Lisa DERFLA pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 20 avril 2026 et la convocation du Conseil Municipal faite le 09 avril 2026.



Le Maire,



David LORION

Reçu en préfecture
le 17/04/2026 à 14h04
N° de récépissé : 20260415-2026-2-17-DE
Date de transmission : 17/04/2026
Date de réception préfecture : 17/04/2026

Affaire n°2/17 : Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) Grand Sud : désignation d'un (e) représentant (e).

Direction Générale des Services

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune de Saint-Pierre par délibération du 6 septembre 2011 affaire n° 32/1800, a approuvé les statuts et adhéré à la SPLA Grand Sud.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.1524-5 et R.1524-3 et suivants, il convient de désigner les représentants de la collectivité au sein du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale des actionnaires, de la Société.

La Ville de Saint-Pierre dispose d'un poste d'administrateur au sein du Conseil d'Administration de la SPLA Grand Sud pour la représenter.

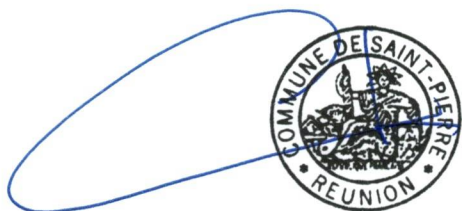
Elle dispose également d'un siège pour la représenter à l'Assemblée Générale des actionnaires.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **DE DESIGNER Monsieur NARIA Olivier en qualité de représentant de la Commune de Saint-Pierre pour siéger au sein du Conseil d'Administration de la SPLA Grand Sud.**
- **DE DESIGNER Monsieur NARIA Olivier en qualité de représentant permanent à l'Assemblée Générale des actionnaires.**
- **D'AUTORISER le membre du Conseil d'Administration à percevoir, au titre de sa fonction d'administrateur au sein de la société, une rémunération maximum de 800 € par séance du Conseil d'Administration pour la durée du mandat social.**

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE

(Signature)



David LORION